

**Le Conseil Municipal,
Le Maire entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le programme de travaux à conclure avec l'ONF proposé ci-dessus.

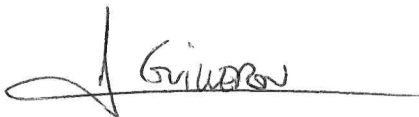
AUTORISE le Maire à signer les devis correspondants, à savoir :

- Travaux de maintenance – parcelle 28 (débranchement manuel de la végétation – peinture des liserés, bornes et leurs repères) – pour un montant de **10 021.00 euros TTC.**
- Travaux de maintenance – parcelle 13 (débranchement manuel de la végétation – peinture des liserés, bornes et leurs repères et des placards) – pour un montant de **3 976.50 euros TTC.**
- Travaux liés à l'environnement – parcelles 31 et 17 (entretien et nettoyage d'une mare) – pour un montant de **2 796.00 euros TTC.**
- Travaux sylvicoles – parcelle 30 (application de répulsif) - pour un montant de **1 640.10 euros TTC.**
- Travaux sylvicoles – parcelle 21 (dégagement manuel en plein de plantation avec coupe rez-terre un passage fin de printemps/début été et un passage fin d'été– pour un montant de **660.00 euros TTC.**
- Travaux sylvicoles – parcelle 21 (Mise en place de balise avifaune) – pour un montant de **1 078.00 euros TTC.**
- Travaux sylvicoles – parcelle 30 (dégagement manuel en plein de plantation sur la ligne avec coupe rez-terre un passage fin de printemps/début été et un passage fin d'été/début automne– pour un montant de **1 716.00 euros TTC.**
- Travaux sylvicoles – parcelle 15 (dépressage et nettoyage manuel en plein de jeune peuplement feuillu) – pour un montant de **3 300.00 euros TTC.**

INDIQUE que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré le 21 avril 2026
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,
GUILLERON Audrey,



Le Maire,
GERVAIS André

